

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 janvier 2026

---

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Adopté

N° CF2235

## AMENDEMENT

présenté par  
M. Juvin, rapporteur général

-----

### ARTICLE 77

#### **Mission « Relations avec les collectivités territoriales »**

I. – À l’alinéa 2, substituer aux mots :

« les mots : « au Département de Mayotte, » sont remplacés par les mots :  
« au Département-Région de Mayotte »

les mots :

« après le mot : « Mayotte », sont insérés les mots : ».

II. – À l’alinéa 6, substituer aux mots :

« article XX »

les mots :

« article 33 ».

III. – Au même alinéa, substituer au mot :

« simultanément »

le mot :

« toutes ».

## **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.